

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021 Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 2-Cyanoacrylate d'éthyle



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

FCLP; France - FR Page 1/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH202 - Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P261 - Éviter de respirer les vapeurs

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
2-Cyanoacrylate d'éthyle	230-391-5	7085-85-0	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	STOT SE 3 :: C>=10%	01-2119527766- 29-XXXX
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphé nol)	204-327-1	119-47-1	0.1 - <1	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 4 (H413)		[8]
1,4-Dihydroxybenzène	204-617-8	123-31-9	0.01 - <0.1	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (M Factor Acute		01-2119524016- 51-XXXX

FCLP; France - FR Page 2/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021 Numéro de révision 2

	= 10)	
	(M Factor	
	Chronic =1)	

NOTE [8] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance car elle se situe sous le seuil de l'article 6(1) de REACH et n'est pas soumise aux exigences d'enregistrement selon le titre II de REACH

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

un médecin. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une

Date de révision 27-oct.-2021

irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins

15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de

protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 3/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Dioxyde de silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel Précautions individuelles

requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau, les

yeux et les vêtements.

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. **Autres informations**

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du

(des) autre(s) composant(s) du kit.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

FCLP; France - FR Page 4/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021 Numéro de révision 2

Adhésif.

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Date de révision 27-oct.-2021

(RMM)

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)						
1,4-Dihydroxybenzène (123-31-9)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	3.33 mg/kg pc/jour				
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2.1 mg/m³				

Niveau dérivé sans effet (DNEL)							
1,4-Dihydroxybenzène (123-31-9)	1,4-Dihydroxybenzène (123-31-9)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité				
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.66 mg/kg pc/jour					
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.05 mg/m³					
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.6 mg/kg pc/jour					

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)				
1,4-Dihydroxybenzène (123-31-9)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	0.57 μg/l			
Eau douce – intermittent	1.34 μg/l			
Eau de mer	0.057 μg/l			
Sédiments d'eau douce	0.0049 mg/kg de masse sèche			
Sédiments marins	0.00049 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	0.00064 mg/kg de masse sèche			
Usine de traitement des eaux usées	0.71 mg/l			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

FCLP; France - FR Page 5/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021 Numéro de révision 2

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Protection de la peau et du Vêtements de protection adaptés.

corps

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Pâte Givre Couleur Incolore Odeur Irritante

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode **Valeurs**

pН Aucune donnée disponible Sans objet

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 165 °C

d'ébullition

Point d'éclair 1014 °C

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité 104 °C

Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

@ .? °C Viscosité dynamique 130000 200000 mPas

Propriétés explosives Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

Teneur en COV (%)

Densité 1.11 g/ml

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible. Réactivité

FCLP; France - FR Page 6/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner

rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Toxicité aiquë

FCLP; France - FR Page 7/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021 Numéro de révision 2

Informations sur les composants

	Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
ſ	2-Cyanoacrylate d'éthyle	>5000 mg/kg (Rattus) OECD	>2000 mg/Kg (Oryctolagus	<21.1 mg/L (Rattus) 1 h
	7085-85-0	401	cuniculus) OECD 402	-
	2,2-méthylènebis	>10000 mg/kg (Rattus)	> 10000 mg/kg (Oryctolagus	
	(4-méthyl-6-tert-butylphénol)		cuniculus)	
	119-47-1			
	1,4-Dihydroxybenzène	390 mg/kg (Rattus)	= 74800 mg/kg (Oryctolagus	
	123-31-9		cuniculus)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanéeClassification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une **oculaire** sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou D'ap cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
1,4-Dihydroxybenzène	Muta. 2
123-31-9	

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
1,4-Dihydroxybenzène	Carc. 2
123-31-9	

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne	
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol)	Repr. 1B	
119-47-1		

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 8/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021 Numéro de révision 2

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants

Ce produit fait partie d'un kit

Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit

Date de révision 27-oct.-2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism es	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0	polymerizes	polymerizes	-	-		
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylph énol) 119-47-1	-	LD50 (96h) >5mg/L	-	-		
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	EC50: =0.335mg/L (72h, Pseudokirchneri ella subcapitata) EC50: =13.5mg/L (120h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h = 0.044 mg/L (Oncorhynchus mykiss flow-through)		EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)	10	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants					
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) (119-47-1)					
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats		
OCDE, essai n° 301A :	28 jours		0 % N'est pas facilement		
Biodégradabilité facile : Essai MITI			biodégradable		
modifié (I) (TG 301 C)			_		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 9/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

Informations sur les composants

Remplace la version: 18-oct.-2021

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
2,2-méthylènebis	>3.6	840
(4-méthyl-6-tert-butylphénol)		
119-47-1		
1,4-Dihydroxybenzène	0.5	40
123-31-9		

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
2-Cyanoacrylate d'éthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB	
7085-85-0	L'évaluation PBT ne s'applique pas	
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) 119-47-1	La substance n'est pas PBT/vPvB	
1,4-Dihydroxybenzène	La substance n'est pas PBT/vPvB	
123-31-9	L'évaluation PBT ne s'applique pas	

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition14.3 Classe(s) de danger pour leNon réglementéNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour Sans objet
l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

Non réglementé

FCLP; France - FR Page 10/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

14.2 Nom d'expéditionNon réglementé **14.3 Classe(s) de danger pour le**Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marinNP14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au Sans objet

recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro UN3334

d'identification

14.2 Nom d'expédition Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a

14.3 Classe(s) de danger pour le 9

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9, III

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales A27
Quantité limitée (LQ) 30 kg G
Code ERG 9A

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

FCLP; France - FR Page 11/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021

Numéro de révision 2

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
2-Cyanoacrylate d'éthyle	RG 66
7085-85-0	RG 65
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 - Susceptible de provoquer le cancer H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur plafond
* Désignation « Peau »

SVHC Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 27-oct.-2021

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 12/13

SADER TURBO RESIST PLASTIQUE - RESIN

Remplace la version: 18-oct.-2021

Date de révision 27-oct.-2021 Numéro de révision 2

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 13/13